

COMMUNE DE SAINTE GENEVIEVE DES BOIS
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DU MARDI 2 DECEMBRE 2025

DELIBERATION : N°2025/22
DIRECTEUR : Sophie TROUART
AFFAIRE SUIVIE PAR : DRH

DELIBERATION N° 2025/22 :

Mise à jour du tableau des effectifs.

LE CONSEIL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le code Général de la Fonction Publique

VU les décrets portant statuts particuliers des différents cadres d'emplois de la Fonction Publique Territoriale,

VU le tableau des effectifs,

CONSIDERANT la nécessité de supprimer, de créer certains postes afin de recruter, de nommer, d'intégrer ou de promouvoir certains agents,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE de modifier comme suit le tableau des effectifs :

GRADES	EFFECTIF BUDGETAIRE	MODIFICATIONS	
Agent social principal de 2 ^{ème} classe	0	+1	1
Adjoint technique territorial principal de 1 ^{ère} classe	1	+1	2
Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle	2	+2	4
TOTAL	3	+4	7

DIT que la dépense correspondante sera inscrite aux budgets correspondants.

Le Conseil d'Administration à l'unanimité, prend une délibération conforme.

POUR EXTRAIT CONFORME.

La Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale,

Mme Danièle GARCIA

Signé électroniquement par
Danièle GARCIA



Le 11 décembre 2025

Accusé de réception en préfecture
091-269101010-20251215-DEL2025-22-F
Date de télétransmission : 15/12/2025
Date de réception préfecture : 15/12/2025